

MORIN, Rosaire, *L'immigration au Canada*. Éditions de L'Action nationale, Montréal, 1966. 172 p. \$2.00.

Denis Bertrand

Volume 23, Number 4, mars 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302945ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302945ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bertrand, D. (1970). Review of [MORIN, Rosaire, *L'immigration au Canada*. Éditions de L'Action nationale, Montréal, 1966. 172 p. \$2.00.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 23(4), 630–632. <https://doi.org/10.7202/302945ar>

MORIN, Rosaire, *L'Immigration au Canada*. Editions de L'Action nationale, Montréal, 1966. 172 p. \$2.00.

Vieux leader nationaliste, âme dirigeante des Etats généraux du Canada français, Rosaire Morin publiait en 1966, aux Editions de l'Action nationale, un ouvrage intitulé *L'Immigration au Canada*.

Dans ce volume sans prétention, l'auteur a moins voulu faire œuvre d'historien qu'attirer l'attention de l'opinion publique canadienne-française sur les méfaits de l'immigration, compiler et coordonner les "divers éléments et facteurs des statistiques officielles" établissant "la preuve irréfutable de l'assimilation des Français au groupe anglais"; puis proposer quelques remèdes susceptibles de mettre fin à cette anomalie.

Le diagnostic est clair et précis. L'ouvrage se compose, en effet, de plus d'une centaine de tableaux statistiques sur l'immigration et la population canadienne dont la lecture attentive et raisonnée constitue une page importante de l'histoire démographique du Canada et des diverses collectivités qui le composent.

En quelques pages, Rosaire Morin nous rappelle, entre autres, ces données de première importance:

1. 112,606 immigrants sont entrés au Canada en 1964.
2. 15.6% des Canadiens sont nés à l'étranger, d'après le recensement de 1961.
3. De 1946 à 1961, un quart des 2,033,598 immigrants entrés au Canada ont quitté ensuite leur premier pays d'adoption.
4. Durant la période 1946-1961, 26.3% des immigrants venus s'établir au Canada étaient nés en Grande-Bretagne et 2% seulement en France.
5. Si 58.45% de la population canadienne déclarent que leur langue maternelle est l'anglais, alors que la population d'origine britan-

nique ne se compose que de 43.8%, les Canadiens de langue française ne représentent donc que 28.09% de la population, alors que les Canadiens d'origine française forment 30.4% de la population.

6. En 1961, 274,291 Canadiens d'origine non française seulement parlaient le français hors du Québec.
7. Que 25.6% des immigrants vivant actuellement au Québec sont d'origine britannique et 13.4% d'origine française, 49.3% des immigrants ne parlent que l'anglais, alors que 14.3% ne s'expriment qu'en français.
8. Les Canadiens français représentent 80.63% de la population du Québec, mais ne composent que 62% de la population montréalaise.
9. 22.2% de la population montréalaise ne parlent que l'anglais, alors que 38.2% ne s'expriment qu'en français et que 37.3% se disent bilingues.
10. Un quart seulement des 16,556 enfants d'origine italienne de Montréal fréquentait en 1963 les écoles françaises.
11. En 1961, 9.2% des Canadiens français du Québec ont adopté l'anglais comme langue maternelle, alors que 34.3% des Canadiens français établis en dehors du Québec ne parlent plus français.
12. Sur les 7,089,823 immigrants qui ont quitté les pays francophones depuis 1901, 197,899 seulement sont venus s'établir au Canada représentant 2.79% des immigrants entrés au Canada.
13. Enfin, selon les prévisions de Jacques Henripin sur le recensement de 1951, la proportion de la population canadienne dont la langue maternelle sera le français ne sera plus que de 23.7% en 1981 et de 16.8% en 2011.

Pour Rosaire Morin, la cause principale de l'alarmante situation que décrivent ces statistiques ne peut être qu'une mauvaise politique d'immigration, véritable "scandale du siècle".

Tour à tour, l'auteur blâme l'action du gouvernement fédéral et l'immobilisme du gouvernement québécois. En effet, dans ces commentaires ainsi que dans les chapitres consacrés à l'histoire de l'immigration et aux leçons de l'histoire, l'auteur reste dans la pure tradition pan-canadienne, moralisante, catholique et anti-impérialiste d'Henri Bourassa. Bien qu'il se veuille homme d'action, il se dit "prêt", d'une part, "à contribuer au développement d'une civilisation canadienne biethnique et biculturelle", tout en affirmant, d'autre part, que "le Québec doit assumer les tâches nécessaires d'édifier une économie nationale puissante, de bâtir un milieu culturel rayonnant, de créer une vie sociale chrétienne et d'organiser une réalité française en terre d'Amérique".

Multipliant statistiques et témoignages, le chef nationaliste condamne violemment la politique d'immigration du gouvernement fédéral comme une

véritable pratique de "génocide national". Lois, inspections, bureaux, propagande et accueil, rien ne trouve grâce à ses yeux. "La politique d'immigration ne peut, dit-il, être unique, uniforme et centralisée. Elle doit être définie, en fonction du Canada français." "Il convient, ajoute-t-il, d'accueillir des éléments étrangers qui acceptent de s'assimiler aux deux groupes fondamentaux de la Confédération dans des proportions équitables." Bien plus, "si le Canada possède deux cultures, deux langues et deux religions principales, si la Confédération est un pacte entre deux nations" il faut "renverser l'équilibre démographique". "Si la capacité annuelle du Canada est de 100,000 immigrés, 80,000 doivent être de culture française."

Mais Rosaire Morin en appelle aussi au gouvernement provincial. Rappelant l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique qui reconnaît aux provinces le pouvoir de légiférer sur l'immigration, et signalant qu'en "1869, l'Ontario appliquait" déjà "une politique que le Québec ne connaît pas encore", Rosaire Morin trace les grandes lignes d'une politique québécoise d'immigration: création d'un ministère provincial de l'immigration doté de moyens financiers considérables, nominations d'agents québécois de l'immigration dans tous les pays francophones et latins, établissement d'un bureau d'accueil et d'un service de placement consacrés aux immigrants, extension des services de santé et de bien-être social en faveur des immigrants, campagne d'éducation populaire destinée à faire comprendre à la population les avantages d'une politique de rapatriement des Canadiens français vivant aux Etats-Unis et dans les autres provinces du Canada, etc.

Aujourd'hui, moins de quatre ans après sa publication, l'ouvrage de Rosaire Morin, peu importe sa diffusion, non seulement reste toujours d'actualité, mais a pu déjà servir et peut encore servir de guide aux gouvernements fédéral et provinciaux, et aux divers groupes nationalistes. Pourtant, Rosaire Morin n'a rien d'un prophète. Son ouvrage n'acquiert une aussi grande influence que parce qu'il traite d'un problème vital auquel les Québécois ne pouvaient hier, ne peuvent aujourd'hui et ne pourront demain demeurer indifférents.

DENIS BERTRAND

*Directeur du Module d'histoire
Université du Québec
Constituante de Montréal*